

### Marine Le Pen

Au-delà de l'habituelle stigmatisation des musulmans, le RN comme Reconquête font croire que le logement social serait accaparé par les étrangers, alors qu'en réalité 80% des habitants des logements sociaux sont des Français de naissance (8,6% des Français naturalisés et 12% des étrangers - Enquête INSEE 2017).

#### **LA « PRIORITÉ NATIONALE D'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL » : UNE MESURE XÉNOPHOBES, CACHANT MAL LE VIDE DU PROGRAMME**

Face à la grave crise du logement, Marine Le Pen a peu de propositions car elle a trouvé une solution miracle : l'expulsion des étrangers des logements sociaux au nom de « la priorité nationale ». Les étrangers ne méritant pas le même accès aux droits.

Ainsi, le programme de Marine Le Pen pour les présidentielles de 2022 propose de « remettre rapidement sur le marché les 620 000 logements sociaux occupés par des étrangers ».

#### **UNE MESURE IRRESPONSABLE**

Cela reviendrait à expulser de leur logement des centaines de milliers de familles avec des conséquences sociales dramatiques pour les expulsés, souvent avec enfants.

Sachant que les étrangers subissent des discriminations sur le marché du logement privé, de nombreuses familles seraient réduites à devoir s'orienter vers les structures d'hébergement déjà saturées ou être contraintes d'accepter des conditions d'habitat indignes. Finalement, cette mesure serait un frein important à l'intégration des personnes étrangères et finalement source de troubles et d'insécurité.

Cette absurdité est heureusement impossible à réaliser car les étrangers ont signé des contrats de location qui ne permettent pas leur expulsion, Marine Le Pen a essayé de se rattraper : on attendrait que les étrangers libèrent leur logement pour appliquer la règle discriminatoire de « priorité nationale » aux nouveaux baux. Jean Pierre Tanguy, son directeur de campagne, a fait de son côté une mise au point : les étrangers ne seraient pas expulsés de leur logement mais de France, à la faveur d'une perte d'emploi.

### Marine Le Pen

**Cette mesure est non seulement contraire au principe d'égalité des droits fondamentaux garantis par la Constitution, mais également contraire au droit européen, dont la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.**

Ces mesures indignes laissent croire que les étrangers seraient privilégiés pour l'accès au logement social, alors qu'une étude de l'Insee montre que les personnes non-européennes attendent plus longtemps un logement social que les demandeurs européens. Enfin, il faut rappeler que seuls les étrangers avec un titre de séjour en règle peuvent accéder au logement social.

Idem pour l'hébergement, les migrants sont accusés de « *prendre des places d'hébergement aux SDF* ». Dans un système d'hébergement d'urgence saturé, de nombreuses places sont occupées par des étrangers en situation irrégulière, et pour un grand nombre d'entre eux, depuis de longues années, alors que leur régularisation rendrait ces places disponibles pour les SDF. De surcroît, opposer les uns aux autres est non seulement xénophobe, mais ne constitue en outre pas une solution.

**Le programme de Marine Le Pen n'a aucun objectif de construction de logements sociaux**, c'est pour cela qu'elle a besoin d'expulser les étrangers. Mais face à la crise du logement actuelle, l'enjeu est bien l'augmentation des logements sociaux dans les grandes agglomérations pour permettre aux personnes modestes de se loger. Elle propose de créer 100 000 logements étudiants en cinq ans, mais aucun autre type de logement social.

**La deuxième mesure phare du RN en matière de logement est l'instauration d'un prêt à taux zéro, d'un montant pouvant aller jusqu'à 100 000€, en complément d'un prêt immobilier, pour les couples de moins de 30 ans. Le montant du prêt à taux 0 restant dû serait annulé dès le troisième enfant.**

Cette mesure sans aucune condition de ressources serait extrêmement coûteuse au profit de personnes en capacité de faire un emprunt bancaire et non pas au profit des personnes les plus défavorisées.

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## LOGEMENT

### Eric Zemmour

#### DES MESURES ANTI-LOGEMENT SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION

Eric Zemmour n'a pas de programme sur le logement social, cette question n'est traitée que dans un volet de son programme anti-immigration.

Comme le RN, il est pour « la priorité nationale ».

Il accumule les phrases stigmatisant les immigré.e.s, les musulman.e.s et tous les pauvres, locataires des HLM. Le logement social est associé à l'islamisation : « *les logements sociaux sont des terres d'islamisation et antres à kebabs et à femmes voilées* ». Par conséquent, il entend désinvestir le logement social pour lutter contre l'immigration, (alors que les habitants du parc social sont en grande majorité Français) sans se soucier de tous les français aux faibles revenus qui ont besoin de la création de nouveaux logements sociaux.

Dans la même optique, il veut supprimer le dispositif du droit au logement opposable (DALO), considérant qu'il s'agit « *de machines à répandre l'immigration dans toute la France* ».

#### LA SUPPRESSION DE L'OBLIGATION POUR LES COMMUNES D'AVOIR 25 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

Selon Eric Zemmour « *le logement social est beaucoup trop important en France* ».

Dans son programme présidentiel, il propose « la suppression de la loi SRU » (Solidarité et Renouvellement urbain) qui impose aux communes d'avoir 25% de logements sociaux afin d'assurer une certaine mixité sociale sur le territoire français. De nombreuses communes ne respectent pas cette obligation et doivent payer des amendes pour cela. Eric Zemmour cautionne cette pratique.

#### DES AIDES D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ PLUTÔT QU'AU LOGEMENT SOCIAL

Eric Zemmour propose « *l'exonération des frais de notaire pour les primo-accédants, prévoyant un plafond de montant d'opération de 250 000 euros pour en bénéficier* ».

Cette mesure favorise les ménages qui veulent pour la première fois acheter un logement. Elle n'est pas conditionnée par les ressources des bénéficiaires. Elle peut aider l'accession à la propriété des ménages ayant des revenus suffisants et même importants, mais elle laisse de côté tous ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires et qui contribueront avec leurs impôts à cette exonération. Un programme résolument très pauvre et stigmatisant.

*Sources 2022 : Le HuffPost, La Tribune, Capital, BFMTV, La Gazette des Communes, Europe 1, Le Monde et Les possibles n°31.*